

Le 17 février 2009

Collège des Enseignants en Kinésithérapie

A l'occasion des « Journées de la Kinésithérapie Française » nous nous sommes rassemblés à une trentaine le samedi 24 janvier autour d'une table ronde pour la création d'un « **Collège des Enseignants en Kinésithérapie** ». Ce collège s'adresse à tout formateur en kinésithérapie, ponctuel ou régulier, en formation initiale ou continue, ainsi qu'aux personnes assurant la formation clinique des étudiants en stage.

Le SNEK (syndicat national des enseignants en kinésithérapie) a disparu depuis une petite vingtaine d'années déjà. Depuis les enseignants – formateurs travaillent avec certes beaucoup d'investissements dans les différents IFMK ou organismes de formation, mais de manière isolée par rapport aux autres confrères. Les Instituts de Formation en Cadre de Santé IFCS ont instauré et développé différents modèles de pédagogie et de didactiques, faisant évoluer notre métier mais créant parfois des clivages là où nous sommes déjà peu nombreux. D'autres formations de type universitaire ont également vu le jour ces dernières années pour préparer à la fonction de formateur des personnes n'ayant pas pu ou pas souhaité intégrer les IFCS.

La réforme des études annoncées pour 2012 avec l'intégration des formations paramédicales au système LMD (processus de Bologne) exigé au niveau européen, l'ouverture des écoles d'ostéopathie, les changements profonds de notre profession en concepts et techniques à l'échelle mondiale, exigent des enseignants une remise en question des habitudes et un besoin de se regrouper pour y réfléchir, et devenir ensemble acteurs de cette réforme.

Aujourd'hui

Ce collège se propose de se créer en Association 1901

Il aurait pour but de :

- Rassembler les différents acteurs de la formation en masso-kinésithérapie pour se connaître et débattre des problématiques spécifiques à la formation (les lois et textes actuels ; le travail écrit et son devenir; les modèles et expériences de formation et d'évaluation utilisés dans les IFMK ; de l'organisation de la formation continue ...)
- Réfléchir aux compétences que doivent mobiliser les formateurs, enseignants et responsables pédagogiques en situation de travail ;
- Organiser des réunions ou journées à thèmes
- Tisser des liens avec les sociétés savantes de kinésithérapie et avec des groupes professionnels pour améliorer la cohérence entre pratiques professionnelles, formation et recherche.

- Etre alors une instance reconnue auprès des ministères dans les diverses négociations concernant l'avenir de la formation des kinésithérapeutes.

Concrètement il faudrait :

1/ Créer un forum pour permettre une discussion aisée entre formateurs sur les problématiques de formation.

Par exemple :

- Les ressources pédagogiques pourraient être mutualisées, de même que des expériences pédagogiques.
- Nous pourrions débattre des critères et modalités d'évaluation du Travail Ecrit du D.E.

2/ Créer une association de type 1901, c'est-à-dire à but non lucratif, avec statut, bureau, objectifs (comme ci-dessus ?), missions.

3/ Constituer des commissions ou groupes de travail thématiques avec des responsables identifiés et mettre en ligne les comptes-rendus des différents travaux des différents groupes.

En conclusion :

Pouvons nous tenter de vaincre les difficultés actuelles rencontrées par le monde de la formation des MK, liées à de grandes différences sur les statuts administratifs et les modes de recrutement d'étudiants, sur les niveaux de formation, sur les modèles théoriques des systèmes de la santé, de l'évaluation et de la pédagogie servant de référence aux IFMK ?

L'idée est dans un premier temps d'échanger, de faire connaissance, de se poser des questions même de manière informelle et de permettre aux différents acteurs de la formation des MK de se retrouver et d'échanger sur leurs pratiques.

Ceci est un résumé, une ébauche. Envoyez-nous vos idées et propositions sur le fond et la forme que pourrait prendre ce Collège. D'autres collègues n'étaient pas présents ce jour ; informez-les, ils sont invités à nous rejoindre dans cette « nouvelle aventure » !!

Toutes les idées ont été recueillies jusqu'à fin Mars 2009, et nous vous proposerons une synthèse pour cette création.

Pour le « bureau provisoire »

C. Marsal IFMK CEERF St Denis 93 et I. Aboustait IFMK AP HP Paris 75